

(N° 223.)

SÉNAT DE BELGIQUE

SÉANCE DU 12 AOUT 1920

Rapport de la Commission de l'Industrie, du Travail
et du Ravitaillement, chargée d'examiner le Projet
de Loi instituant un Conseil de Prud'hommes, à
Couvin.

*(Voir les nos 253, 285 et les Ann. parl. de la Chambre des Représentants,
séances des 4 et 6 août 1920.)*

Présents : MM. CLAEYS-BOUÛAERT, président ; SIMONIS, THIÉBAUT,
VERCRUYSSÉ et VOLCKAERT, rapporteur.

MESSIEURS,

Votre Commission de l'Industrie, du Travail et du Ravitaillement a
examiné le Projet de Loi instituant un Conseil de Prud'hommes à
Couvin, projet qui fut voté à l'unanimité par la Chambre des Représen-
tants.

Votre Commission a estimé que la création de ce Conseil se justi-
fiait par le développement industriel de cette région et, en conséquence,
elle vous propose, à l'unanimité, d'approuver ce projet.

Le Rapporteur,
VINCENT VOLCKAERT.

Le Président,
CLAEYS BOUÛAERT.